

Coronavirus COVID-19 Mesures prises à compter du mardi 17 mars

Rappel des principales recommandations sanitaires



Suite à l'allocution du Président de la République, les mesures suivantes sont applicables à compter du lundi 16 mars et mardi 17 mars **et ce jusqu'à nouvel ordre** :

Infos mises en ligne le 13 mars 2020

SCOLAIRE :

- Fermeture des écoles et services péri & extra-scolaires (ALAE, ALSH et restauration scolaire).
Pas de service minimum d'accueil.

PETITE ENFANCE :

Crèche "Les Ptits Coquins" Légevin :

- Fermeture et Annulation de toutes activités de regroupement à la crèche

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES :

- Fermeture de l'accueil des assistantes maternelles

- Maintien uniquement par mail du service aux parents (infos sur les modes de gardes...etc)



LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES :

Suspension des locations de salles municipales aux particuliers et aux associations

EVENEMENTS ASSOCIATIFS :

- Annulation de toutes les activités associatives sur la commune

Pour toute information générale, sur le coronavirus (COVID-19) consultez le site du gouvernement réactualisé en temps réel :

- Points sur les mesures gouvernementales et sur la situation actuelle ;

- F.A.Q répondant aux interrogations les plus fréquentes ;

- Conseils et recommandations sanitaires à suivre.

Vous pouvez suivre **l'évolution de la situation sanitaire dans le département** en consultant le site de l'ARS en Occitanie : <http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Infos mises en ligne le 17 mars 2020

Services Mairie :

- **La Mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre.**

En cas d'urgence merci de contacter le numéro d'astreinte : 06 74 95 57 35.